



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 3 février 2020, à 19h30, à la salle du conseil

Monsieur Jocelyn Brière, maire suppléant, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Daniel Nadeau	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	Mme Stéphanie Bonin	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

La mairesse, Mme Line Fréchette, est absente pour cause de vacances hors du pays.

Ouverture de la séance

Le maire suppléant, M. Jocelyn Brière, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

(2020-02-2946)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2020
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 janvier 2020

ADMINISTRATION

4. **Avis de motion** : Règlement numéro 574-20 relatif aux normes régissant l'affichage des avis publics
5. A.D.M.Q. : Inscription de la directrice générale au congrès annuel, les 17, 18 et 19 juin 2020, à Québec, au montant de 638,11 \$, taxes incluses
6. UMQ : Autoriser l'inscription de la mairesse à la formation *La Gestion de projets municipaux – gestion efficace de petits projets*, le 6 février 2020, à Drummondville, au montant de 280 \$, plus taxes, par personne
7. UMQ : Autoriser l'inscription de la directrice générale et de l'inspecteur en urbanisme et en environnement à la formation *Tirer le meilleur des réseaux sociaux*, en mai 2020, à Saint-Majorique, au montant approximatif de 250 \$, plus taxes, par personne

SÉCURITÉ CIVILE

8. Croix-Rouge Canadienne : Autoriser le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés pour les années 2020-2021-2022 au montant annuel de 236,47 \$ plus taxes



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

TRANSPORT

9. M.T.Q. Autorisation annuelle pour des travaux dans les emprises d'une route sous la juridiction du ministère pour l'année 2020

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

10. Autoriser l'inspecteur en urbanisme et en voirie à prendre une semaine de vacances annuelles du 26 avril au 2 mai 2020

LOISIRS ET CULTURES

11. Autoriser l'affichage du poste de coordonnateur en loisirs
12. Fête de la Saint-Jean-Baptiste : Nommer la personne responsable pour l'organisation des activités
13. Autoriser l'affichage des postes d'animateurs pour le camp de jour
14. Autoriser l'affichage du poste de coordonnateur pour le camp de jour
15. Fonds de la ruralité : Confirmer la réalisation des projets en 2020
16. Ministère de l'Enseignement et de l'Éducation supérieure : Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet **Construction et aménagement d'un complexe sportif** dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS-EBI)*
17. Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec : Autoriser la signature du Plan d'aménagement forestier pour le parc du Sanctuaire
18. Proclamation des journées de la persévérance scolaire du 17 au 21 février 2020 et autoriser l'achat de certificats cadeaux pour les jeunes de l'école Saint-Majorique
19. Adoption des comptes à payer
20. Varia
21. Période de questions
22. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2020-02-2947)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2948)

3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 janvier 2020

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2949)

4. Avis de motion : Règlement numéro 574-20 relatif aux normes régissant l'affichage des avis publics



MUNICIPALITÉ SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

N° de résolution
ou annotation

Avis de motion est par les présentes donné par Mme Nancy Letendre, conseillère, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 574-20 relatif aux normes régissant l'affichage des avis publics* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement numéro 574-20 relatif aux normes régissant l'affichage des avis publics* est présenté. Le conseiller, M. Jocelyn Brière, explique le projet de règlement aux personnes présentes. Une copie de ce projet de règlement est déposée et accessible au public lors de la séance.

(2020-02-2950)

5. A.D.M.Q. : Inscription de la directrice générale au congrès annuel, les 17, 18 et 19 juin 2020, à Québec, au montant de 638,11 \$, taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Émilie Trottier, à s'inscrire au Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra les 12, 13 et 14 juin 2019, au Palais des Congrès, à Québec, au montant de 619,72 \$, taxes incluses.

Les frais d'hébergement, de repas et de déplacement sont à la charge de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2951)

6. UMQ : Autoriser l'inscription de la mairesse à la formation La Gestion de projets municipaux La gestion efficace de petits projets, le 6 février 2020, à Drummondville, au montant de 280 \$, plus taxes

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu d'autoriser la mairesse, Mme Line Fréchette à assister à la formation *La gestion efficace de petits projets* le 6 février 2020, à Drummondville, au montant de 280 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2952)

7. UMQ : Autoriser l'inscription de la directrice générale et de l'inspecteur en urbanisme et en environnement à la formation Tirer le meilleur des réseaux sociaux, en mai 2020, à Saint-Majorique, au montant approximatif de 250 \$, plus taxes, par personne

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Emilie Trottier et de l'inspecteur en urbanisme et en environnement, M. Marc-Olivier Lapointe à assister à la formation *Tirer le meilleur des réseaux sociaux*, en mai 2020, à Saint-Majorique, au montant approximatif de 250 \$, plus taxes, par personne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2953)

8. Croix-Rouge Canadienne : Autoriser le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés pour les années 2020-2021-2022 au montant annuel de 236,47 plus taxes

Attendu que la municipalité a reçu le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés de la Croix-Rouge Canadienne pour les années 2020-2023;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu de renouveler l'entente de services avec la Croix-Rouge Canadienne, au montant de 236,47 \$ (1 391 habitants multiplié par 0,17 \$ / habitant).

Il est également résolu d'autoriser la mairesse, Mme Line Fréchette, et la directrice générale, Mme Emilie Trottier, à signer, pour et au nom de la municipalité, le renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge Canadienne.



MUNICIPALITÉ SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

N° de résolution
ou annotation

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2020-02-2954)

9. M.T.Q. Autorisation annuelle pour des travaux dans les emprises d'une route sous la juridiction du ministère pour l'année 2020

Attendu que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2020, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2020;

Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la *Loi de la voirie*, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

Que la Municipalité nomme la directrice générale, Mme Emilie Trottier, et le préposé aux travaux publics, M. François Lévesque, à titre de représentants autorisés à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2955)

10. Autoriser l'inspecteur en urbanisme et en environnement à prendre une semaine de vacances annuelles du 26 avril au 2 mai 2020

Attendu que l'inspecteur en urbanisme et en environnement a choisi de ne pas s'inscrire au congrès annuel de la COMBEQ;

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau et résolu d'autoriser l'inspecteur en urbanisme et en environnement à prendre une (1) semaine de vacances annuelles du 26 avril au 2 mai 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2956)

11. Autoriser l'affichage du poste de coordonnateur en loisirs

Attendu que la municipalité, en collaboration avec la municipalité de Saint-Bonaventure, souhaite procéder à l'embauche d'un coordonnateur en loisirs permanent et se partager la ressource à parts égales;

Attendu qu'une demande d'aide financière pour la mise en commun d'une ressource en loisirs a été soumise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Attendu que les deux parties s'entendent à embaucher cette ressource avec ou sans aide financière

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'autoriser la municipalité de Saint-Bonaventure à procéder à l'affichage du poste et de l'offre d'emploi sur les plates-formes de communication de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2957)

12. Fête Nationale du Québec : Nommer la personne responsable pour l'organisation des activités



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

Attendu que la municipalité souhaite organiser des activités le 23 juin 2020, à l'occasion de la Fête Nationale du Québec;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité, les documents relatifs à l'activité en attendant l'entrée en poste du coordonnateur en loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2958)

13. Autoriser l'affichage des postes d'animateurs pour le camp de jour

Attendu que la municipalité souhaite offrir le service de camp de jour à l'été 2020;

Attendu que la municipalité déposera une demande d'aide financière auprès d'Emploi d'été Canada;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu de procéder à l'affichage des postes pour six (6) animateurs sur le site web, Facebook, infolettres, panneau numérique, dépanneur et CÉGEP de Drummondville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2959)

14. Autoriser l'affichage du poste de coordonnateur pour le camp de jour

Attendu que la municipalité souhaite offrir le service de camp de jour à l'été 2020;

Attendu que la municipalité déposera une demande d'aide financière auprès d'Emploi d'été Canada;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu de procéder à l'affichage du poste de coordonnateur sur le site web, Facebook, infolettres, panneau numérique, dépanneur et CÉGEP de Drummondville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2960)

15. Fonds de la ruralité : Confirmer la réalisation des projets en 2020

Attendu que la municipalité souhaite compléter le projet de *Consolidation et amélioration de infrastructures au parc du Sanctuaire* au cours de l'année 2020;

Attendu que la municipalité souhaite compléter le projet *Amélioration du centre communautaire des loisirs* au cours de l'année 2020;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu de confirmer à la MRC que ces projets seront entièrement réalisés et que les sommes allouées par le Fonds de la ruralité seront entièrement utilisées au cours de l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2961)

16. Ministère de l'Enseignement et de l'Éducation supérieure : Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS-EBI)

Attendu que la municipalité souhaite offrir un espace sportif répondant des citoyens;



MUNICIPALITÉ SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

N° de résolution
ou annotation

Attendu qu'à cet effet, la municipalité à tenu deux (2) sondages et une consultation publique auprès de la population;

Attendu que le projet présenté répond aux besoins énoncés par les citoyens et sera accessible à l'ensemble de la population;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu ce qui suit :

- Que la municipalité de Saint0-Majorique-de-Grantham autorise la présentation du projet Construction et aménagement d'un complexe multisports intérieur et extérieur au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
- Que la municipalité confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directe avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- Que la municipalité désigne Mme Emilie Trottier, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2962)

17. Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec : Autoriser la signature du Plan d'aménagement forestier

Attendu que la municipalité a autorisé la préparation d'un plan d'aménagement forestier;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité, les documents déposés dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées telle que définie par les articles 117.1 à 124 de la *Loi sur les forêts*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2963)

18. Proclamation des journées de la persévérance scolaire du 17 au 21 février 2020

Attendu que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

Attendu que la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

Attendu que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur : Gagne en moyenne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;

Vit environ sept ans de moins qu'un diplômé;

- A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

Attendu que des répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :



MUNICIPALITÉ SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

N° de résolution
ou annotation

- La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique;

Attendu que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année en février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire ;

Attendu que, dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de déclarer que la MRC de Drummond appuie les Journées de la persévérance scolaire 2020 par cette résolution.

Il est également résolu que, lors des Journées de la persévérance scolaire du 17 au 21 février 2020, nous nous engageons à :

- à porter fièrement le ruban de la persévérance scolaire à souligner les efforts des jeunes de notre région;
- à offrir un certificat cadeau de 25 \$ à 13 jeunes de l'école primaire St-Majorique représentant la persévérance scolaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2964)

19. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

Dépenses autorisées en vertu du Règlement numéro 572-19 sur la délégation de pouvoir	30 521,93 \$
Salaires nets payés en janvier 2020	22 092,78 \$
Dépenses autorisées et approuvées par résolution	37 378,77 \$
Dépenses à approuver par le conseil du 3 février 2020	24 799.02 \$
Total des dépenses au 3 février 2020 :	114 772.50 \$

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 3 février 2020 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2020-02-2965)

20. Varia

20. a) Point d'information :

La conseillère, Mme Nancy Letendre, fait un compte-rendu des activités tenues le 1^{er} février à l'occasion de la première édition de la Fête familiale.

21. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par le maire suppléant, M. Jocelyn Brière, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Asphalte rue Habel et Joseph

22. Levée de la séance



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras
de lever la séance du conseil, à 19 heures et 43 minutes.

M. Jocelyn Brière
Maire suppléant

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

La mairesse, Mme Line Fréchette, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions au sens de l'article 142.2 du *Code municipal du Québec* et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière